



FRERES DE L'ORDRE DES PRECHEURS

ETUDE-2013

DES FRERES COOPERATEURS DOMINICAINS

*““NOUS NOUS VOUONS A DIEU, EN SUIVANT LE CHRIST POUR MENER DANS L'ORDRE
LA VIE EVANGELIQUE” (LCO 189, I)*

**RAPPORT FINAL AVEC LES RECOMMANDATIONS ET LES ANNEXES
PRESENTEES AU MAITRE DE L'ORDRE ET A LA CURIE GENERALICE**

LE 1ER SEPTEMBRE 2013

PROLOGUE

Pendant près de huit-cents ans, les frères coopérateurs dominicains, grâce au pouvoir et à la grâce de l'Eucharistie, Sacrement de la Charité, ont suivi la vision de St. Dominique et sont "allés dans le monde entier, proclamer l'Évangile à toute la création" (Marc 16:15). Les frères coopérateurs dominicains apportent aux autres, librement et généreusement, le don de leur présence et de leur vie vouée à la mission d'évangélisation de l'Ordre à travers la prédication. Le plus grand don que les frères coopérateurs dominicains ont le privilège d'apporter aux autres est la personne de Jésus dans l'Eucharistie qui se fait chair en eux.

Cette étude historique, la première jamais effectuée sur la vocation, la formation et les ministères de frères coopérateurs dominicains, présente de façon détaillée les dons et les réflexions extraordinaires des hommes consacrés à la Parole; chacun est un chef d'œuvre de la création de Dieu ; chacun est appelé personnellement par Dieu pour embrasser la Vie dominicaine.

Comme nous l'avons lu dans *Vita Consecrata* (No. 110), "Vous n'avez pas seulement à vous rappeler et à raconter une histoire glorieuse, mais vous avez à construire une grande histoire ! Regardez vers l'avenir, où l'Esprit vous envoie pour faire encore avec vous de grandes choses." Les résultats et les recommandations de cette importante étude appelle tous les frères de l'Ordre à continuer leur chemin de Sainte Prédication, en célébrant le don de notre vocation et en accueillant de nouveaux prêcheurs faisant l'expérience de cet appel à marcher sur le chemin de la vie dominicaine vers la sainteté et à prêcher en Son nom.

Le souhait des frères qui ont participé à cette étude est que tous les frères de l'Ordre, mais aussi l'ensemble de la famille dominicaine, s'engagent dans le processus de renouvellement global de l'Ordre car cela représente un aspect essentiel de l'accomplissement du projet de l'Église pour la Nouvelle Évangélisation à travers la sainte Prédication.

Le Comité Central
Etude des Frères Coopérateurs
1er Septembre 2013

Table des Matières

I.	Introduction et Présentation	5
II.	Processus utilisés pour cette Etude	5
III.	Résultats	7
IV.	Thèmes	8
V.	Recommandations:	
	Principales	16
	Thématiques	18
VI.	Résumé	29

ANNEXES:

- I. Réunions Régionales: Notes et Revues de Presse:
 - A. Province de St. Augustin, Argentine: Mai, 2013
 - B. Province de St. Dominique, Canada, Mai, 2012
 - C. Vicariat du Congo, Décembre, 2012
 - D. Réunion Internationale (23 entités de l'Ordre), Lima, Octobre, 2012
 - E. Province de St. Jacques, Mexique, Juin, 2012
 - F. Province de St. Hyacinthe, Pologne, Octobre, 2012
 - G. Province de St. Dominique, Toulouse, Janvier, 20013
 - H. Provinces des Etats-Unis (St. Joseph, Saint Nom de Jésus, St. Albert le Grand, St. Martin de Porres), Mars 2012
 - I. Province du Viet Nam, Juin, 2012

- II. Présentations, Manuscrits, Statistiques et Questions de l'Etude
 - J. *Dominican Cooperator Brother-Saints – Blesseds – Martyrs*. Fr. Paul Byrd, OP, Province de St. Albert le Grand - Etats-Unis (2013)
 - K. *Preachers Without A Stole: Being Brothers: Embracing the Evangelic Church and the Project of St. Dominic*, Bro. Andre Arguello Parra, P, Province de St. Louis Bertrand, Colombie, (Octobre, 2012)
 - L. *The Formation and the Ministries of the Cooperator Brother in the Province of Santiago of Mexico*, Fr. Martin Francisco Olivera Escamilla, OP, Province de st. Jacques, Mexique, (Octobre, 2012)
 - M. *Dominican Cooperator Brothers-Consecrated to the Word: Re-visioning Our Vocation and Ministry for the New Evangelization*, Fr. Ignatius Perkins, OP, Province de St. Joseph, Etats-Unis (Octobre, 2012)
 - N. *The Dominican Cooperator Brothers-Dedicating Ourselves to God*,

Following Christ to Lead an Evangelical Life in the Order, Frères Michael Downey, OP, Ignatius Perkins, OP et Gerard Thayer, OP, Province de St. Joseph, Etats-Unis, (2011)

- O. *The Dominican Cooperator Brothers*, Fr. Jacques Ambec, OP, Province de Toulouse, (2002)
- P. *On the Formation and Diverse Ministries by the Cooperator Brothers in the Province of St. Augustine of Argentina*. Fr. Roberto Clark, OP, Province de St. Augustine, Argentine (2012)
- Q. *Toward a Spirituality of the Dominican Brothers*, Fr. Edward Van Merrienboar, OP, Province de St. Albert le Grand, (1990)
- R. Essais sur la Fraternité: Trois Blogs des frères coopérateurs dominicains:
 - 1. *Neither Priest nor Lay Brother; O Canada!*
 - 2. *How My Recent Trip to Ottawa Has Me Wondering About the Future of Religious Brotherhood in the Church*
 - 3. *Ottawa Reflection Part II: Why I Stay a Dominican*Fr. Paul Byrd, OP, Province de St. Albert le Grand, Etats-Unis (2010)
- S. *In Memoriam: For the Brothers Who Have Gone Before Us*, Fr. Gerard Thayer, OP, Province de St. Joseph aux Etats-Unis (2013)
- T. *Statistiques sur les frères coopérateurs-1980-2012*
- U. *Questions de l'étude*

I. INTRODUCTION ET PRESENTATION

Dans sa lettre du 23 juillet, 2011 aux Prieurs Provinciaux d'Amérique du Nord (*Prot. n. 50/11/661*), le Maître de l'Ordre rappelle la Pétition du Chapitre Général de Rome, 2010, No. 218, qui déclare *“Nous demandons au Maître de l'Ordre de nommer un comité de frères coopérateurs pour organiser un congrès international de frères coopérateurs en vue de valoriser au mieux et de renouveler la vocation et le ministère des frères coopérateurs dominicains de notre temps”*

Il continue sa lettre ainsi : *“Le frère coopérateur a été et reste très important pour nous dans sa mission de prédication et il nous rappelle surtout que la part essentielle de cette mission est de vivre une vie évangélique. Avant d'envisager un congrès international, je voudrais qu'une étude sérieuse soit faite sur la vie et la mission du frère coopérateur dans l'Ordre tout entier. Cette vocation a commencé à disparaître dans de nombreuses provinces et je pense que cela affaiblit notre mission. Dans d'autres provinces, cette vocation prospère. Au cours des dernières années, qu'est-ce que notre histoire nous apprend à ce sujet ? Est-il nécessaire d'envisager des changements ?*

Afin de réaliser cette étude, et pour en faciliter le travail, il a nommé le Comité Central suivant,

Fr. Jacques Ambec, OP – Province de Toulouse
 Fr. Jose Bolabato, OP – Vicariat du Congo
 Fr. Martin Nguyen Si Luu, OP – Province du Viet Nam
 Fr. Ignatius Perkins, OP – Province de St Joseph, Président
 Fr. Tomasz Syperek, OP – Province de Pologne

Le Maître, dans cette lettre et dans celle envoyée aux Prieurs Provinciaux et aux Vicaires Généraux de l'Ordre le 1^{er} octobre 2011 (*Prot. N. 50/11/854*), a lancé un appel spécial pour que les frères coopérateurs s'engagent, lors de leurs réunions régionales, dans une réflexion sérieuse sur leur vocation, formation, ministères, diversité de situations en fonction des régions et de l'histoire de leurs provinces et de leurs cultures.

En outre, à l'occasion du Cinquantième Anniversaire de la Canonisation de St. Martin De Porres, la Province du Pérou, à la demande du Maître de l'Ordre, a préparé une célébration qui offre une autre opportunité aux frères coopérateurs dans toutes les entités de l'Ordre, de se rassembler et de s'engager ensemble dans des discussions sur leur vocation, leur formation et leurs ministères.

II. PROCESSUS UTILISES POUR CETTE ETUDE

Au cours des discussions avec le Maître sur le processus à utiliser pour mener à bien cette étude, les points suivants ont guidé le travail du Comité Central :

A. Objectif: L'objectif de cette étude de qualité était de recueillir des informations auprès des frères coopérateurs de notre Ordre sur leur vocation, formation et leurs ministères. Les résultats, recommandations et rapports écrits lors de leurs assemblées régionales ainsi que des rapports supplémentaires, ont été présentés au Maître et à la Curie Généralice et serviront pour aider à planifier le travail du Congrès International sur les Frères Coopérateurs comme demandé par le Chapitre Général de Rome, 2010, No. 18.

B. Processus: Le Comité Central avait la responsabilité de mettre en œuvre un processus d'écoute, de réflexion et de dialogue, garantissant que les informations recueillies reflétaient les expériences spécifiques des frères coopérateurs, liées à leurs provinces et à leurs cultures respectives. Etant donné la richesse de la diversité des cultures, traditions et ministères de nos frères coopérateurs dans l'Ordre, la réalisation de cette étude était conçue pour être particulièrement à l'écoute de chaque frère coopérateur dans toutes les entités de l'Ordre. Des membres du Comité Central et d'autres frères dans les Provinces ont participé à l'élaboration de l'ordre du jour et aux activités de planification, logistique, voyages, finances, etc.

Afin que tous les réajustements nécessaires au processus soient effectués, des réunions régionales ont été organisées, dans un premier temps aux Etats-Unis et au Canada. A partir de ces expériences, le Comité Central a établi que le processus de déroulement de l'étude était approprié. L'ensemble de l'étude a ensuite été mise en œuvre dans l'Ordre tout entier.

Toutes les réunions du Comité Central se déroulaient de façon virtuelle, sauf lors de l'Assemblée de Lima où une rencontre personnelle fut organisée entre le Maître de l'Ordre et les membres du Comité.

C. Questions pour la discussion: Afin de sauvegarder l'objectif premier de l'étude, une liste de questions ouvertes avait été élaborée et approuvée par le Maître de l'Ordre. Ces questions étaient simplement conçues pour guider les réflexions et ne pas limiter les discussions. Une liste de questions en Anglais, Français et Espagnol a été distribuée à tous les participants et figure en annexe à ce rapport.

D. Format de la discussion: La plupart des discussions ont eu lieu entre les frères coopérateurs rassemblés en réunions régionales dans leurs provinces et régions. Les frères coopérateurs des quatre provinces des Etats-Unis se sont rencontrés. A Lima, au Pérou, les frères coopérateurs du monde entier se sont réunis en sessions plénières (avec des interprètes) et répartis selon les groupes linguistiques.

- E. Rapports: Afin que le Maître soit informé des progrès de l'étude, des rapports intermédiaires périodiques, y compris les rapports des réunions régionales, étaient envoyés électroniquement au Fr. Ed Ruane, O.P., le Vicaire du Maître de l'Ordre et, dans un deuxième temps, au Fr. Dominic Izzo, OP Socius des Provinces des Etats-Unis et du Vicariat du Vietnam.
- F. Délais: La date butoir pour la soumission de l'étude complète au Maître de l'Ordre et à la Curie Généralice avait été fixée au 1^{er} septembre 2013. Un synopsis des progrès de l'étude a été présenté aux délégués du Chapitre Général de Trogir (2013). Les Prieurs Provinciaux et les Vicaires Généraux avaient été priés de soumettre les résultats de leurs réunions régionales au Président du Comité Central avant le 15 avril 2013. Les thèmes généraux discutés au Chapitre Général ont été intégrés à ce rapport final.
- G. Recommandations: Une fois l'étude terminée, des recommandations définitives ont été formulées et des copies des rapports des réunions régionales et des présentations ont été effectuées. Elles figurent dans ce rapport final présenté au Maître de l'Ordre et à la Curie Généralice.

III. RESULTATS

- A. Participants: Neuf (9) réunions régionales avec des frères coopérateurs représentant vingt-quatre (24) des cinquante-et-une (51) Provinces et Vicariats Généraux se sont déroulées dans les entités suivantes:
1. Argentine Mai, 2013
 2. Canada Mai, 2012
 3. Congo Décembre, 2012
 4. Lima Octobre, 2012
 5. Mexique Juin, 2012
 6. Pologne Octobre, 2012
 7. Toulouse Janvier, 2013
 8. Etats-Unis Mars, 2012
 9. Vietnam Juin, 2012

Cent-quatre-vingt (180) frères coopérateurs ont participé à l'Etude, aussi bien personnellement que par le biais d'interviews individuelles ou d'autres moyens de communication. Si l'on se base sur *De Re Statistica, du 31 décembre 2012*, ce chiffre représente 52 % de tous les frères coopérateurs de notre Ordre. Les recommandations de ces réunions ont été reçues et incluses dans le rapport final. Les Provinces et les entités dont les frères coopérateurs participaient aux réunions mais n'ont pas envoyé de rapport, figurent en gras dans *De Re Statistica* situé en Annexe T.

- B. De Re Statistica, 31décembre 2012: Des statistiques sur les frères de l'Ordre figurent en annexe à ce Rapport, et plus spécialement sur les frères coopérateurs pour la période allant de 1980 à 2012. Les résultats sont les suivants :
1. Au 31 décembre 2012, les frères coopérateurs représentent 5.7% du nombre total de frères profès dans l'Ordre.
 2. Il y a une baisse de 59% dans le nombre de frères coopérateurs alors que celles des frères prêtres est de 20% pour la même période de temps. Cette baisse est trois fois supérieure parmi les frères coopérateurs par rapport aux frères prêtres pour la même période.
 3. Parmi les cinquante-et-une entités de l'Ordre (cf. *De Re Statistica, 31décembre 2012*):
 - i. 5 n'ont aucun frère;
 - ii. 25 ont entre 1 et 5 frères;
 - iii. 13 ont 6-10 frères;
 - iv. 4 ont 11-20 frères;
 - v. 3 ont 21-30 frères;
 - vi. 1 ont 31-39 frères;
 4. Afin de mieux comprendre la vocation, la formation et les ministères des frères coopérateurs dans l'Ordre, les données supplémentaires suivantes sont nécessaires :
 - i. Données démographiques, ex : âge, novices, dates des professions, départs;
 - ii. Programmes de Formation
 - iii. Ministères
- C. Revue de Presse: A la suite de plusieurs réunions régionales, des revues de presse ont été préparées et distribuées sur les sites web des Provinces, des Vicariats et de l'Ordre.

IV. THEMES:

Les huit thèmes suivants ont émergé de l'Étude:

1. Renouvellement pour la Nouvelle Évangélisation: En examinant attentivement les données issues de ces réunions historiques des frères coopérateurs, un thème conducteur a émergé et a amené tout l'Ordre à se renouveler et à se revitaliser pour embrasser la Nouvelle Évangélisation (*Relatio de statu Ordinis au Chapitre Général de Trogir, 2013, No. 3*). L'émergence de ce défi a été un moment de grâce car les frères, témoins vivants de leur consécration la Parole, ont parlé du pouvoir du charisme de la Prédication de l'Ordre dans le monde et de leur rôle actif et essentiel dans la mission. Cette vision prouve que les frères comprennent les besoins de l'Église auxquels il est possible de répondre grâce au charisme de l'Ordre et plus spécialement grâce à leur rôle vital dans la Nouvelle Évangélisation. Les défis spécifiques concernant la revitalisation de la vocation, formation et des ministères des frères coopérateurs, au moment

où l'Ordre se prépare pour la Nouvelle Évangélisation, sont identifiés dans les thèmes stratégiques spécifiques suivants :

2. Identité et Dignité de la Vocation: Dans quelques entités de l'Ordre, l'identité et la dignité de la vocation des frères coopérateurs en tant que personnes consacrées et membres à part entière de l'Ordre, sont respectées et tenues en haute estime. Dans ces entités, il est prouvé qu'il y a une augmentation du nombre des vocations.

Dans d'autres entités, l'identité des frères coopérateurs en tant que membres à part entière de leurs communautés, est rabaissée et marginalisée. Dans certains cas, les frères coopérateurs sont vus comme des employés et ils sont considérés plus pour ce qu'ils font que pour leur vocation à la vie dominicaine. Des frères racontent qu'à certaines occasions ils doivent implorer une reconnaissance auprès de leurs communautés, d'autres disent qu'ils sont ignorés quand ils émettent une opinion sur les questions se rapportant à la vie communautaire et aux ministères. Le fait que perdurent des cultures et des comportements marquant une distance institutionnelle entre la vocation des frères coopérateurs et le reste de l'Ordre, au lieu de promouvoir une identité distincte de la vocation, a aussi été dénoncé. Cette prise de distance a entraîné la marginalisation des frères coopérateurs, ce qui les empêche d'avoir accès à la plénitude de la vie de l'Ordre. Cela fait penser à ceux qui discernent une vocation pour la vie dominicaine que les frères coopérateurs n'ont qu'un rôle auxiliaire dans la mission de l'Ordre.

Il a aussi été mentionné que l'utilisation constante du terme « frères coopérateurs » contribue souvent à éloigner les frères de la plénitude de la vie dominicaine.

Bon nombre de réponses confirment qu'afin d'interrompre cette marginalisation, il serait tout d'abord nécessaire d'étudier attentivement et de façon approfondie les caractéristiques distinctives de la vocation des frères coopérateurs, ainsi que leur contribution unique et leurs points communs avec tous les frères dominicains. Grâce à cette nouvelle prise de conscience et cette nouvelle interprétation des dons que chacun apporte en répondant à l'appel de la vie évangélique communautaire, les frères coopérateurs et l'Ordre tout entier, seront en mesure de répondre plus authentiquement aux besoins de l'Église universelle.

3. Vie communautaire: certains frères ont parlé de la richesse de la vie évangélique communautaire et de leur parcours vers la sainteté. D'autres de l'importance de leur présence qui enrichit le partage et témoigne de la vie consacrée à laquelle tous les frères sont appelés. Pour certains frères, la vie communautaire détient le riche héritage donné à l'Ordre par St Dominique, il comprend la vie fraternelle dans l'écoute, la rencontre avec

les autres, la prière, la contemplation et le ministère. La vie communautaire a été identifiée comme la base du travail de la Nouvelle Évangélisation. Certains frères ont déclaré qu'ils ne sont pas reconnus comme membres à part entière de leurs communautés, par exemple, ils ne sont pas inclus dans toutes les discussions de la communauté, et ils doivent toujours consolider leur place dans la communauté. Ils ont dénoncé l'utilisation d'un langage et d'actes d'exclusion, leur signifiant que leur place dans l'Ordre n'est que secondaire, périphérique et non essentielle. La réalité vécue de l'engagement à l'appel de la vie évangélique (LCO 189, I) n'était pas toujours présente dans les communautés, surtout celles où les frères étaient maintenus à distance les uns des autres et dans la vie communautaire. Des jeunes gens qui discernaient une vocation ont raconté qu'en visitant certaines communautés, ils ont senti cette culture de l'exclusion.

4. Recrutement et Promotion des Vocations. Dans tous les rapports préparés pour cette Étude, des préoccupations ont été exprimées sur les processus de recrutement et de promotion de la vocation des frères. L'une des variables significatives liées à ces préoccupations est le manque de clarté sur l'identité et la dignité de la vocation et sur le rôle essentiel des frères dans la vie et la mission de l'Ordre. Cette situation contribue à accroître le niveau de doutes sur l'importance actuelle de la vocation des frères et sur sa survie à long terme dans l'Ordre. Des exemples de ce dilemme sont illustrés dans l'utilisation d'un langage exclusif, promouvant de façon prioritaire les vocations de prêtres et ensuite celles des frères. Il est difficile de trouver de la documentation, aussi bien sur papier qu'électroniquement. La vocation des frères est rarement mentionnée. Le recrutement et la promotion qui mènent à la revitalisation de la vocation des frères doivent utiliser un nouveau paradigme plus explicite, ciblé, et cohérent, surtout quand le nombre de jeunes intéressés par la vocation du frère religieux augmente.

Mais les rencontres les plus importantes pour le processus de recrutement et la promotion des vocations de frères coopérateurs sont celles entre les frères et avec les jeunes qui ont une vocation pour la vie consacrée. Certaines entités connaissent un intérêt accru dans les vocations de frères et ce changement positif a lieu pour au moins deux raisons : a) l'identité de la vocation est claire et engageante; et b) il y a de plus en plus de jeunes cherchant la vie consacrée comme frères coopérateurs, et croyant qu'ils sont appelés à la vie communautaire, à la prière et au ministère,

Dans la majorité des réponses provenant des données reçues jusqu'à présent, une implication active des frères coopérateurs dans le recrutement et la promotion des vocations n'existe pas dans de nombreuses provinces. Par conséquent, ceux qui cherchent des renseignements sur la vocation des frères coopérateurs, sont informés

par des frères ordonnés, y compris le Promoteur des Vocations, ses assistants et les membres des Conseils de Vocations. Ces derniers ne connaissent pas bien l'unicité de la vocation des frères et ne possèdent pas une formation suffisante pour répondre aux questions des candidats. Les frères coopérateurs ont besoin d'avoir un profil plus élevé et d'être directement impliqués dans la promotion des vocations afin que tous les candidats comprennent l'ampleur de la vie des frères composant la communauté dominicaine.

La validité des renseignements fournis sur la vocation dominicaine à tous ceux qui s'y intéressent a été remise en question comme étant incomplète et souvent naturellement orientée vers le ministère sacerdotal, plus que vers la vocation à la vie dominicaine et la façon dont les frères (souvent ordonnés) en parlent entre eux. Dans ce cas, la possibilité que soit exprimée l'expérience globale de la vocation des frères par les frères eux-mêmes - comme une composante délibérée du processus de recrutement pour tous les aspirants - n'est pas souvent donnée à tous, ou seulement mentionnée si une question est posée. Le plus souvent, quand des questions sont posées, l'explication de la vocation des frères se concentre sur leurs tâches spécifiques, et rarement sur la globalité de la vocation. En outre, certaines préoccupations ont été manifestées sur les différences dans les conditions d'admission au Noviciat, étant plus restrictives pour les candidats frères coopérateurs.

Le nombre limité de frères dans beaucoup d'entités de l'Ordre, contribue aussi à l'invisibilité de la vocation dans l'Église. L'importance de clarifier l'essence de la vocation dominicaine parmi les frères, pas seulement les frères coopérateurs, est une variable très significative dans tout ce processus de renouvellement. Identifier les éléments qui lient les frères entre eux dans la communauté et dans la mission plutôt que se focaliser sur les rôles et les fonctions spécifiques qui peuvent conduire à une séparation, aliénation et distance entre les frères, et, chose plus grave, à éloigner les frères de l'ensemble du charisme de l'Ordre, ne pourrait que renforcer les liens de notre fraternité. Le phénomène du cléricalisme et l'exclusion dans l'Ordre et l'Église, le refus du dialogue sur certains sujets (par exemple : prédication, gouvernance, ministère, structures ecclésiastiques) basés sur le principe selon lequel l'Ordre est un ordre cléricale, sont considérés comme des menaces imminentes à la revitalisation de la vocation des frères et au renouvellement du rôle des laïcs dans le travail de l'Ordre dans l'Église, surtout dans les programmes pour la Nouvelle Évangélisation.

5. Programme de Formation et Formateurs: L'importance d'avoir une *Ratio Formationis* pour les frères coopérateurs a été un thème de discussion très important parmi les frères qui ont participé aux réunions régionales. Il est apparu que de nombreuses entités ont développé des programmes de

formation seulement une fois qu'un candidat semblait avoir des chances d'être admis au Noviciat. Etant donné que certaines entités ont des difficultés à définir l'identité de la vocation des frères et son importance dans l'Ordre, la discussion a naturellement dévié sur le travail des frères, en accordant peu d'attention à la formation de la personne pour la vie dominicaine.

Plusieurs entités ont une *Ratio Formationis Particularis* qui inclut des composantes communes et spécifiques pour tous les frères en formation. D'autres entités ont des Programmes qui sont cohérents avec la *Ratio Formationis Particularis* de la Province mais qui restent distincts.

Il a été fortement souligné qu'il est essentiel pour l'Ordre, comme cela a été prudemment expliqué dans la *Relatio de statu Ordinis* du Maître, soumise au Chapitre Général de Trogir, 2013 (Nos. 98, 99, 100), de choisir et d'élaborer un programme de formation qui préparera les jeunes pour la Nouvelle Évangélisation dans la plénitude de la vie dominicaine. La formation de nos frères - à partir du moment de leur première rencontre avec un frère dominicain, jusqu'à leur admission au Noviciat, suivi de la profession religieuse, et (pour les prêtres étudiants jusqu'à leur Ordination) - a été identifiée par les frères comme la base de leur future vie dominicaine. C'est dans ce processus de formation que le candidat est graduellement imprégné de la figure et du charisme de St. Dominique. Cela doit se passer dans une culture fraternelle où la dignité et la liberté des frères doit être préservée, où l'exclusivité dans les rôles et les fonctions hiérarchiques est éliminée, et que tous les frères sont tenus pour responsables de la façon dont ils vivent leur vie fraternelle « *en suivant le Christ pour mener dans l'Ordre la vie évangélique* » (LCO 189, I).

Un thème commun exprimé lors des discussions a été l'importance de la présence de frères coopérateurs au sein des équipes de formation et qui résident dans les maisons de formation. Au cas où certaines provinces n'aient pas de frères coopérateurs qualifiés pour servir comme formateurs, une collaboration interprovinciale pourrait permettre à certains frères d'autres provinces de servir dans ce rôle.

Dans le cadre de leurs programmes institutionnels, certains frères ont reçu des messages discordant sur l'importance des études dans l'Ordre ; d'autres étaient frustrés quand ils ont essayé d'obtenir une autorisation de participer à des programmes académiques. Il faudrait considérer les multiples talents, les ministères et les besoins de la Province lorsqu'un frère est intéressé à poursuivre un ministère particulier. Alors que l'un des piliers de la vie dominicaine est que tous les frères sont appelés à étudier, cet appel ne nécessite pas toujours l'obtention de diplômes académiques. La riche diversité des ministères de l'Ordre et la variété des talents de nombreux frères, doivent être célébrées et servir à répondre aux besoins de

l'Église. C'est pourquoi, la capacité des frères à s'impliquer dans des ministères qui, normalement, ne sont pas couverts par les Provinces, les amène à évoluer vers de nouveaux niveaux de ministère et plus spécialement auprès de tous ceux qui ont entendu parler de la Parole de Dieu mais n'y croient pas, ceux qui se situent loin de la foi, mais surtout ceux qui ont une existence difficile, ceux qui sont rejetés, délaissés et qui ont perdu l'espoir.

Les frères considèrent que le manque de formation continue pendant la période de vie dominicaine à la fin des études institutionnelles est une grave lacune dans beaucoup de programmes. Souvent, les structures de support dans les programmes de formation institutionnelle sont absentes et cela laisse les frères nouvellement assignés dans une situation plus vulnérable et, en même temps, plus conflictuelle, car l'application de ce qu'ils ont appris pendant leurs programmes de formation n'est pas toujours facile dans les situations concrètes de leurs assignations.

Dans le cas des frères coopérateurs, ce niveau de vulnérabilité est encore élevé et conduit à une immersion totale dans l'éthique du travail et à un abandon du processus de formation continue et, ils sont, par conséquent, portés à négliger ou délaissés la vocation dominicaine. Cette aliénation alimente l'exclusion et la distance entre la vocation des frères et sa pleine intégration dans la vie dominicaine. Les frères qui terminent leurs programmes de formation institutionnelle ont besoin d'être accompagnés au fil du temps pour assurer que leur intégration dans la plénitude de la vie dominicaine soit réussie, épanouissante et qu'elle ne soit pas synonyme de frustration.

Le rôle des formateurs est crucial dans l'élaboration et la réalisation d'un programme holistique de formation et ils doivent avoir de l'expérience dans les domaines du développement humain, psychologique, spirituel et sexuel et avoir les qualifications pour former un groupe de frères contemporains apportant une grande variété de talents et d'expériences à la formation. Dans ce processus, les novices et les étudiants ont besoin d'être guidés par des modèles compétents et sûrs qui comprennent et peuvent articuler la Vocation Dominicaine telle qu'elle est vécue par tous les frères. Il est particulièrement important que des rôles dans des équipes de formation soient assignés à des frères coopérateurs afin que tous les frères en formation (prêtres étudiants et frères coopérateurs étudiants) comprennent la plénitude de la vie dominicaine. Si les frères en formation ne sont pas confrontés à la vocation telle qu'elle est vécue par les frères coopérateurs, ils termineront leur formation en ayant une compréhension de la vocation du frère coopérateur d'un point de vue uniquement historique.

6. Ministère et Service: dans de nombreuses réunions régionales et présentations, il a été signalé que la diversité des ministères des frères représente la polyvalence de la vocation Dominicaine au service de l'Église à travers la Province et la communauté locale. Les ministères actuels sont beaucoup plus variés que ceux d'il y a quelques décennies et cela témoigne de la réponse de l'Ordre aux besoins émergents de l'Église dans son ensemble. Les frères servent dans une grande variété de ministères, ce qui montre leurs talents et la façon dont ils les expriment dans leurs vies et au service des autres. Les caractéristiques communes à beaucoup de frères coopérateurs sont justement ces multiples talents et la capacité de s'adapter et de s'engager dans différents ministères à l'intérieur et à l'extérieur de leurs communautés.

L'histoire et l'évolution du ministère des frères coopérateurs ont été stimulantes pour certains mais plus difficiles pour d'autres. Les notions traditionnelles et anciennes des ministères des frères dans certaines entités ont conduit à des frustrations chez ceux qui envisageaient leur vocation en fonction des opportunités contemporaines offertes par l'évangélisation.

Dans d'autres entités, les ministères ont élargi leurs horizons, et offrent aux frères coopérateurs de nouvelles opportunités pour répondre aux besoins de la Province et de l'Église universelle. Les frères qui participent à cette étude ont exprimé fortement leur soutien, au vu de leur expérience, pour un vaste éventail d'opportunités offertes par un ministère qui permettent l'épanouissement de leurs nombreux talents dans le contexte de leur culture au service de la Prédication de la Parole.

Le fait de s'engager dans de nouveaux ministères non traditionnels et de recevoir la préparation nécessaire dans leur éducation n'a pas toujours été bien accueilli, ni réellement soutenu. Les frères disent avoir été limités à des rôles traditionnels dans leur ministère alors que les frères prêtres étaient encouragés à exercer des rôles contemporains basés sur leurs talents et leurs intérêts en fonction des besoins de la Province et de l'Église.

La diversité des options pour les ministères est un élément de force dans la vocation des frères coopérateurs, surtout si l'on tient compte des besoins de l'Église d'aujourd'hui. Grâce au courage et à l'engagement des frères coopérateurs consacrés à la Parole, l'ampleur et la profondeur des opportunités ministérielles ont amené la Prédication de la Parole à ceux qui vivent en marge, parmi les pauvres, les déshérités et les rejetés, selon les modèles de St. Martin de Porres et Juan Macias. Les frères participants aux réunions régionales partageaient l'avis de ne pas définir la vocation en termes de fonctions ministérielles mais plutôt de la plénitude de la vocation, passant par la dignité du frère dominicain consacré à la Parole.

7. Collaboration Interprovinciale: Au cours de leurs discussions, les frères ont recommandé de convoquer des assemblées fraternelles pour des dialogues critiques, des conférences, des retraites, la promotion de la vocation, l'utilisation des médias, un planning de la formation, des programmes et des ministères.

En tenant compte des réalités et des ressources limitées, mais aussi de la responsabilité de leur offrir un bon accompagnement, il a été à nouveau reconnu que l'appel urgent du Maître pour revitaliser la vocation des frères coopérateurs dans l'Ordre, avec une collaboration interprovinciale parmi les entités de l'Ordre, pourrait être le seul moyen d'atteindre l'objectif fixé.

Il a aussi été remarqué que, pour faciliter la réalisation de cet objectif, un promoteur général (aidé par des promoteurs régionaux pour les frères coopérateurs) devrait être nommé pour faciliter cette tâche, étant donné que les besoins sont plus importants que ce que les entités peuvent accomplir. Sans une supervision décisionnelle, la réalisation de ces recommandations pourrait ne pas être possible.

Une grande importance a été donnée aux rencontres des frères entre eux, pour un dialogue critique et pour prier, afin de répondre aux défis et planifier le futur d'une façon confiante et engagée. Cela été mentionné plusieurs fois comme l'une des priorités des réunions régionales.

Ce modèle de vie fraternelle à travers l'écoute, la rencontre, la prière et l'étude, qui conduit à une découverte commune de la richesse de la vocation des frères, donnant un rôle vital à l'Ordre pour servir la Nouvelle Evangélisation, devrait être mis en place dans toutes les entités de l'Ordre, en tant qu'initiative stratégique à utiliser dans le renouvellement de l'Ordre, comme le mentionne le Maître dans sa *Relatio* (2013), No. 3.

8. Gouvernance et Leadership: Au cours de ces réunions régionales, depuis le Chapitre Général de Chicago en 1968, les frères ont remarqué petit à petit des changements positifs, concernant l'intégration de leur rôle dans la mission, la gouvernance et le leadership aussi bien au niveau local que provincial dans l'Ordre. Les pétitions, commissions, commentaires, avertissements et recommandations dans les Chapitres successifs (Madonna dell'Arco, 1974; Quezon City, 1977; Mexico, 1992, Bologne, 1998; Providence, 2001; Cracovie, 2004, avec la Commission de Cracovie, Bogota, 2007; et Rome, 2010) ont continué de mettre en lumière, aux yeux de l'Ordre tout entier, la nécessité d'une intégration majeure des frères coopérateurs dans la vie, la gouvernance et la promotion de notre Vocation. A l'exception de la voix passive dans quelques élections, peu d'interventions concernant les frères coopérateurs

au cours des Chapitres Généraux ont été approuvées comme ordinations ou statuts. C'est pourquoi il n'y a pas eu d'autorité législative assurant un suivi qui reconnaisse sérieusement leur implantation.

Le nombre de frères coopérateurs dans l'Ordre continue de diminuer régulièrement. Actuellement, les frères coopérateurs ne représentent que 5.7% de tous les frères ayant fait leur profession dans l'Ordre. La disparition des frères coopérateurs dans certaines entités et leur constante diminution dans d'autres constituent un grave facteur de préoccupation et une menace pour l'identité globale de l'Ordre.

Alerté par cette situation, le Chapitre Général de Rome, 2010 a demandé d'organiser un Congrès International (#218) "*en vue de mieux valoriser et de renouveler la vocation et le ministère des frères coopérateurs dominicains pour notre temps.*" Le Maître de l'Ordre a décidé de reporter ce congrès pour permettre aux frères d'avoir plus d'opportunités de se rencontrer et de discuter des différents aspects de leurs vies. Ce délai supplémentaire permettra aussi de mettre au point l'ordre du jour des questions à traiter dans un congrès international.

Alors que l'expérience des réunions régionales entre les frères a été extrêmement positive et révélatrice, surtout dans le cadre de la Nouvelle Evangélisation, le dialogue continu n'aura qu'un impact limité sur l'urgence des interventions pour éviter la disparition des frères coopérateurs dans l'Ordre. Dans les réunions régionales, l'une des recommandations exprimées a été qu'au vu de la baisse persistante du nombre de frères coopérateurs, le Maître de l'Ordre et la Curie doivent agir rapidement pour interrompre cette tendance. La nomination d'un promoteur des frères coopérateurs pour servir l'Ordre tout entier (comme ceux pour les Moniales, les Sœurs Apostoliques et les Laïcs) a été fréquemment mentionnée. Cette position pourrait servir, à un haut niveau de gouvernance dans l'Ordre, à promouvoir et à inciter au changement, tout en servant les entités de l'Ordre et en revitalisant les vocations.

En outre, il a aussi été souligné qu'une fois approuvée, la nomination de promoteurs régionaux qui dépendent directement au Maître et de la Curie, donnerait l'opportunité d'un réseau entre les provinces, les régions et les cultures pour faciliter la renaissance de la vocation (cf. *Relatio de statu Ordinis au Chapitre Général de Trogir, 2013, No. 110*). La solution consistant à nommer des Promoteurs Provinciaux pour les frères coopérateurs n'a pas été retenue, tout d'abord parce que les ressources sont limitées ou inexistantes, et que dans certaines Provinces, l'identité du frère coopérateur contemporain n'est pas perçue correctement ou elle est carrément inconnue. De plus, ces nominations sont soumises à l'autorité d'entités individuelles et si personne n'en signale le caractère d'urgence, elles ne sont pas prioritaires et aucune action résolutive ne sera entreprise.

On estime que dans certaines Provinces, le recrutement des candidats coopérateurs n'existe plus. Malheureusement, certaines entités ont résumé la raison qui les pousse à ne pas faire la promotion des vocations par la déclaration suivante: "nous ne recrutons plus de frères coopérateurs parce que nous ne savons pas quoi en faire." Est-ce que l'absence de frères coopérateurs dans certaines entités ou l'indifférence envers leur vocation et leur présence dans l'Ordre ne contribuerait-elle pas à la disparition de la présence dominicaine dans ces entités? Les frères qui ont participé aux réunions régionales ont exprimé leur préoccupation si ce scénario devait se multiplier dans d'autres entités de l'Ordre car la vocation du frère coopérateur disparaîtrait et elle ne serait plus représentée que par nos Saints, Bienheureux et Martyrs.

Il est utile de rappeler ce paragraphe du Chapitre Général de Quezon City, 1977, Chapitre V, No. 62:

Quand les frères coopérateurs ne sont pas totalement impliqués et actifs dans l'apostolat de l'Ordre, ou ne sont pas encouragés à participer pleinement, selon l'esprit de l'Ordre, à notre vie et notre ministère comme le mentionnent clairement les Constitutions (cf. LCO 100, I et II), notre Ordre, tel que le concevait St. Dominique, et notre profession commune sont moins respectés.

- V. RECOMMANDATIONS: A la suite d'une analyse des résultats de cette étude, les recommandations suivantes ont été élaborées pour mieux illustrer le consensus de cette étude. Les résultats des réunions régionales et des rapports individuels ont servi de base à ces recommandations.

Le Comité Central, en présentant ces recommandations, admet que certaines peuvent être mises en œuvre rapidement, alors que d'autres auront besoin d'être étudiées ultérieurement. Afin d'établir des priorités pour faciliter la réalisation de ces recommandations, nous proposons de suivre l'ordre thématique des recommandations principales.

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

1. Recommandation: Nous recommandons l'élaboration et la réalisation d'un plan pour le renouvellement de l'ensemble de l'Ordre, avec la participation de toute la famille dominicaine, il devra :
 - a. Souligner la responsabilité de toute la communauté envers la Sainte Prédication, et pas seulement ceux qui, grâce à l'ordination sacerdotale, ont l'autorité ecclésiastique d'exercer le ministère de la prédication;

- b. Inclure des initiatives dans lesquelles les frères coopérateurs exercent leur rôle spécifique et leurs responsabilités, en participant à la mission de prédication de notre Ordre;
 - c. Articuler, dans le plan pour le renouvellement de l'Ordre, l'importance de la consécration à la Parole de tous les frères avec les quatre piliers de la vie dominicaine, dans l'esprit de la Nouvelle Évangélisation;
 - d. Respecter et affirmer la diversité ethnique et les caractéristiques internationales et interculturelles de toutes les communautés et Provinces, ainsi que les besoins de l'Église universelle;
 - e. Utiliser les initiatives stratégiques mentionnées dans la *Relatio du Maître de l'Ordre au Chapitre Général de Trogir (2013)* comme cadre de ce travail ;
 - f. Spécifier que chaque communauté doit participer avec sa propre étude selon le Plan pour le Renouvellement ;
 - g. Réexaminer les documents sur les *Nouvelles Frontières* publiés dans les Actes du Chapitre Général d'Avila à la lumière de la Nouvelle Évangélisation, ainsi que *Lumen Gentium (1964)*, *Vita Consecrata (1996)*, et *Starting Afresh From Christ: A Renewed Commitment to Consecrated Life in the Third Millennium (2002)* afin de les présenter à l'Ordre d'une façon actuelle, intéressante et pratique.
2. Recommandation: Nous recommandons l'élaboration et la réalisation d'un plan pour le renouvellement de la vocation et du ministère des frères coopérateurs avant le prochain Chapitre Général de 2016, il devra :
- a. Inciter toutes les communautés de l'Ordre à un examen de l'Étude des Frères Coopérateurs 2013 et à une réflexion à ce sujet (ACG 2013, Trogir);
 - b. Intégrer les recommandations de cette étude dans le programme de renouvellement de l'ensemble de l'Ordre;
 - c. Prévoir l'assignation d'un Promoteur Général et de Promoteurs Régionaux afin que ce travail puisse commencer, se développer et déboucher sur des résultats ;
 - d. Prévoir la présentation de rapports intermédiaires au Maître de l'Ordre, aux Prieurs provinciaux, Vicaires Généraux et à tous les frères coopérateurs;
 - e. Dans toutes les entités, surtout les plus fragiles, où les frères coopérateurs diminuent ou ont disparu, assigner des frères coopérateurs provenant d'autres entités pour qu'ils participent au rétablissement de la vocation et du ministère;
3. Recommandation: Afin de préserver l'objectif premier de cette étude, ses résultats et leurs implications pour le renouvellement de l'Ordre, nous recommandons que le Maître de l'Ordre nomme un comité central, composé surtout de frères coopérateurs. Il sera chargé de développer un plan stratégique pour faciliter la réalisation des résultats de cette étude. Sans cette vision

d'ensemble, cette transparence et collaboration avec les Provinces, l'objectif principal de l'étude pourrait ne pas se réaliser.

4. Recommandation: Afin de palier à la situation critique et aux risques sérieux, à long terme, pour la viabilité des frères coopérateurs dans l'Ordre, nous recommandons que le Maître de l'Ordre:
 - a. Nomme un Promoteur des Frères Coopérateurs (qui soit lui-même un frère coopérateur) équivalent aux Promoteurs des autres entités de l'Ordre, ex: Moniales, Laïcs dominicains, dont les responsabilités seraient de:
 - i. Faire bénéficier le Maître de l'Ordre et les Prieurs provinciaux de consultations, conseils, supervisions, dans la mise en œuvre du plan de renouvellement de la vie des frères coopérateurs;
 - ii. Promouvoir l'élaboration et la mise en place de nouveaux modèles de recrutement, formation et ministères des frères coopérateurs pour une collaboration entre les Provinces et avec elles;
 - iii. Développer et appliquer un plan pour faciliter la réalisation des recommandations mentionnées dans l'Étude des Frères Coopérateurs.
 - iv. Fournir des rapports intermédiaires au Maître de l'Ordre et aux Prieurs Provinciaux sur l'objectif du travail, comme mentionné dans les recommandations de cette étude;
 - v. recueillir des données et des informations décrivant les ministères de l'Ordre afin d'élaborer un profil plus précis des frères coopérateurs dans l'Ordre;
 - b. Nomme des promoteurs régionaux pour aider le Promoteur dans sa tâche.

RECOMMANDATIONS THEMATIQUES

A. IDENTITE ET DIGNITE DE LA VOCATION

5. Recommandation: Nous recommandons, dans le processus de renouvellement de la vocation et des ministères des frères coopérateurs dans l'Ordre, de mettre l'accent sur les éléments suivants :
 - a. Tous les frères dominicains sont des religieux consacrés dont la dignité, la liberté et l'identité sont enracinées dans le Sacrement du Baptême, la Confirmation et la Profession Solennelle;
 - b. La vocation du frère coopérateur doit être vue comme un mystère, pas seulement comme une fonction, une obligation prescrite, une commodité, ou une ressource à employer occasionnellement si nécessaire ;
 - c. La canonisation de St. Martin de Porres, St. Juan Macias, St. Francis Shoyemon, St. Matthew Kihioye et quarante Bienheureux Frères

Coopérateurs et Martyrs, dont beaucoup sont morts en défendant la foi, doit être considérée comme l'affirmation pour l'Église universelle que la vocation et le style de vie des frères coopérateurs mènent à la sainteté ;

- d. La vocation des frères coopérateurs est unique dans le travail de la Nouvelle Évangélisation, surtout parce que le cléricisme ne cesse d'augmenter et fracture notre fraternité. La théologie de Vatican II continue de sombrer dans le silence ou de disparaître;
- e. Les communications sous toutes leurs formes, doivent toujours décrire la vocation du frère coopérateur dominicain et son identité en tant que frère dominicain consacré à la Parole, et pas seulement sa fonction. Elles doivent en faire de même pour la vocation sacerdotale ;
- f. Affirmer et célébrer la dignité du frère coopérateur en tant qu'homme de prière, un trésor pour leurs communautés et pour l'Église universelle, grâce à sa vie de prières, sa présence, son travail et sa fidélité à la vie évangélique.

6. Recommandation: Nous recommandons que la *Ratio Studiorum Generalis (RSG)* et la *Ratio Formationis Generalis (RFG)* soient réexaminées pour y inclure des stratégies spécifiques afin de faciliter le développement de l'identité distincte de la vocation et des ministères des frères coopérateurs. Ces stratégies doivent être incorporées dans la *Ratio Studiorum Particularis (RSP)* et dans la *Ratio Formationis Particularis (RFP)* des Provinces. Les programmes de formation institutionnelle pour les frères coopérateurs étudiants devraient avoir lieu dans des communautés séparées de celles où se déroulent les programmes de formation prêtres des étudiants. Les Provinces devraient être encouragées à collaborer à cet effort interprovincial.
7. Recommandation: Nous recommandons, afin que notre charisme dominicain ait sa place dans le monde contemporain et que les frères ne se sentent pas figés dans des rôles dépassés, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies radicales pour promouvoir les vocations de frères coopérateurs parmi toutes les cultures contemporaines, les peuples autochtones, les sociétés où les systèmes de caste sont très répandus, et parmi les jeunes ayant reçu une éducation plus poussée et ayant un horizon plus vaste que les candidats que nous étions habitués à accueillir dans notre passé récent.
8. Recommandation: Nous recommandons que dans l'exercice de notre ministère de prédication en tant que frères coopérateurs dominicains nous acceptions :
 - a. La responsabilité individuelle de nous engager à parler de Jésus et avec Jésus et de nous aider les uns les autres à voir Son visage et à le montrer à nos frères et au monde entier ;
 - b. De développer notre sensibilité pour écouter les voix de nos frères en communauté et celles du peuple de Dieu lorsqu'elles nous parlent de l'impact des frères coopérateurs dans leurs vies et de les engager ainsi

- dans le processus de renouvellement de nos vies pour le travail de l'Église;
- c. De saisir toutes les opportunités de prêcher la Nouvelle Évangélisation là où c'est nécessaire : auprès de ceux dont la foi s'estompe, qui sont marginalisés, rejetés ou délaissés même parmi nous, et de ceux dont la vie est détruite dans notre monde et dans nos rues – les derniers et les plus perdus d'entre nous;
 - d. De s'engager dans l'utilisation stratégique de toutes les formes de mass médias en créant et entretenant des pages web (consacrées à la vocation, formation et aux ministères des frères coopérateurs) sur le site principal de l'Ordre et sur celui des Provinces et des régions.
9. Recommandation: Nous recommandons qu'à l'occasion de la Fête de St. Martin de Porres, le 2 novembre 2016 et en concomitance avec le 800^{ème} Anniversaire de l'Ordre, une riche publication soit faite sur l'histoire, la vitalité, la permanence et la présence des frères coopérateurs dans la vie et la mission de l'Ordre, comprenant des biographies des Saints, Bienheureux et Martyrs et des textes personnels depuis sa fondation jusqu'à nos jours (voir Annexe J). Dans l'attente de cet Anniversaire, nous recommandons aussi de publier régulièrement des articles sur la vocation et les ministères de frères coopérateurs sur le site web de l'Ordre, dans l'I.D.I., dans les publications des Provinces et de toute la famille dominicaine.
10. Recommandation: Nous recommandons que les frères coopérateurs participent de façon visible et active au processus de planification et de réalisation des célébrations du 800^{ème} Anniversaire de la fondation de l'Ordre en 2016 au niveau de la Curie, dans les Provinces et les communautés locales.
11. Recommandation: Nous recommandons que l'Ordre collabore avec d'autres Ordres et Congrégations, et qu'il participe à des conférences nationales et internationales de religieux pour promouvoir la dignité et l'identité de la vocation et des ministères de frères religieux dans l'Église.
12. Recommandation: Nous recommandons que pendant ses visites canoniques, le Maître de l'Ordre demande aux Provinces d'examiner les questions suivantes et d'en fournir une analyse :
- a. Pourquoi certaines Provinces n'ont pas de frères coopérateurs parmi leurs membres ?
 - b. Pourquoi certaines Provinces n'ont pas de plan rédigé sur la promotion des vocations et de la formation ? et
 - c. Pourquoi les Frères sont-ils partis des Provinces ?

B. VIE COMMUNAUTAIRE

13. Recommandation: En tant que frères dominicains consacrés à la parole, il faut que nous acceptions les responsabilités suivantes :
- a. Renouveler notre vie fraternelle et éliminer tout langage, comportement ou décision qui menace notre vie commune et amoindrit notre fraternité;
 - b. Prendre au sérieux le message de l'Évangile qui nous demande d'être les gardiens de nos frères et de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour promouvoir, protéger et défendre le don unique que Dieu lui-même a donné à chacun de nous, notre vocation dominicaine, et permettre à notre consécration à la Parole de prendre vie et de témoigner de la vie évangélique dans l'Église;
 - c. Prendre soin les uns des autres dans le même esprit que St. Dominique pour consoler les malades et ceux qui sont dans la détresse;
14. Recommandation: Afin que les vocations de frères coopérateurs s'enracinent et s'épanouissent, nos façons de communiquer et de vivre les uns avec les autres doivent témoigner « d'une compréhension mutuelle et d'une communion fraternelle » (LCO 5). C'est pourquoi nous recommandons que tous les frères dominicains et toutes les communautés prennent la responsabilité de mettre en place des politiques et des procédures qui:
- a. Incluent tous les membres de la communauté et sont périodiquement révisées;
 - b. Facilitent le dialogue et les corrections fraternelles et soient dynamiques pour traiter les questions qui menacent l'intégrité de la vie dominicaine en général, et notre vocation en particulier (par exemple l'exclusion au niveau de la communication, le langage et les médias, les comportements, les décisions et les célébrations et cléricismes discriminatoires et méprisants, etc.);
 - c. Aident tous les frères à faire des efforts pour accueillir les hommes qui sont appelés à la vie dominicaine comme frères coopérateurs, à être les témoins fidèles, les symboles vivants de la communion ecclésiale et les architectes d'un plan pour l'unité, le point culminant de l'histoire humaine dans le dessein de Dieu (Bienheureux Jean Paul II, *Vita Consecrata*, No. 46, 1996).
 - d. Permettent aux programmes d'étude dans nos communautés de répondre aux besoins de tous les frères afin que nul ne soit privé de ces importants outils de consolidation de la communauté.

C. RECRUTEMENT ET PROMOTION DES VOCATIONS

15. Recommandation: Nous recommandons, afin de promouvoir la vie dominicaine parmi ceux qui veulent répondre à l'appel de leur vocation en tant que frères coopérateurs, d'adopter les stratégies suivantes :

- a. Les frères coopérateurs doivent assumer la responsabilité de promoteurs de vocations, prendre des initiatives et être directement impliqués dans le recrutement et la promotion de toutes les vocations, pas seulement celles des frères coopérateurs;
- b. Mettre en place des programmes qui permettent aux frères coopérateurs d'approfondir certains aspects concernant leur vie et leurs ministères dans le monde d'aujourd'hui, surtout dans leurs rapports avec les jeunes;
- c. Lorsque les frères coopérateurs ne sont pas disponibles pour servir dans des équipes travaillant sur la vocation, inviter des frères d'autres Provinces pour aider ces équipes;
- d. Prévoir pour la promotion des vocations la présentation de la vocation des frères coopérateurs comme celles de membres à part entière de l'Ordre et non pas de membres complémentaires. Il serait ainsi possible de combler le silence caractéristique qui accompagne la vocation des frères coopérateurs et qui empêche les aspirants potentiels d'en comprendre la richesse.

16. Recommandation: Nous recommandons que les programmes de recrutement et de promotion de la vocation et des ministères des frères coopérateurs :
 - a. Utilisent toutes les formes appropriées de communications (médias) pour promouvoir les vocations et leur consacrer une place importante dans les sites web, fournissant les informations nécessaires sur la vocation et la vie ministérielle des frères coopérateurs;
 - b. Développent et mettent en œuvre des programmes de recrutement ainsi que du matériel exhaustif pour donner une place importante à la vocation des frères coopérateurs.
17. Recommandation: Nous recommandons que les promoteurs des vocations (ainsi que les formateurs) promeuvent activement la vision approuvée par l'Ordre de la vocation et des ministères des frères coopérateurs dans le contexte de la réalité des Provinces. Ainsi, les programmes de promotion des vocations et de la formation pourront se fonder sur cette réalité contextuelle.
18. Recommandation: Nous recommandons un examen attentif de tous les critères de recrutement et de promotion des vocations afin que les statuts des Provinces, les actes, le *RSP* et *RFP* soient cohérents avec le *RSG* et *RPG* de l'Ordre pour assurer l'uniformité de leur application pour l'admission, la formation et la profession des vœux, entre les frères prêtres et les frères coopérateurs.
19. Recommandation: Nous recommandons de développer et de protéger la vocation du frère coopérateur dès le début du discernement en offrant des retraites vocationnelles spéciales et en y prévoyant la participation de frères coopérateurs mûrs. En outre, il faudra prévoir du temps ou des sessions pendant le pré-noviciat des candidats à la fraternité des coopérateurs.

20. Recommandation: Nous recommandons la nomination des frères coopérateurs profès ayant de l'expérience pour accompagner les nouvelles vocations de façon à leur apporter de la clarté dans le discernement de leur processus vocationnel.
21. Recommandation: Nous recommandons la mise en œuvre de programmes d'éducation et de séminaires sur la vocation et le ministère de frères coopérateurs pour tous les frères impliqués dans le recrutement et la formation de frères coopérateurs.

D. PROGRAMMES DE FORMATION INSTITUTIONNELLE

22. Recommandation: Nous recommandons que la *Ratio Studiorum Particularis* et la *Ratio Formationis Particularis* des Provinces soient réexaminés, si nécessaire, pour aider les frères (coopérateurs étudiants et prêtres étudiants) dans les programmes institutionnels de formation afin de bénéficier d'une formation adéquate dans leurs vocations uniques mais complémentaires. Elles devront insister sur ce qui les unit profondément dans l'Ordre et ce qui les distingue afin que leurs vocations respectives enrichissent la vocation dominicaine en tant que communauté de frères reliés les uns aux autres dans leur vie évangélique communautaire et dans leur mission.
23. Recommandation: Nous recommandons une clarification constante de la mission du frère coopérateur dans le contexte de la réalité des Provinces respectives, afin qu'à partir de cette même réalité, nous puissions élaborer des programmes parfaits de formation et d'apostolat pour les frères.
24. Recommandation: Nous recommandons la mise en place d'un plan de formation qui tienne compte des talents, capacités et diversités culturelles des frères coopérateurs; ce plan facilitera l'accomplissement de la formation des frères coopérateurs et les préparera aux ministères de notre temps.
25. Recommandation: Nous recommandons pour les frères coopérateurs au cours de ce processus de révision des programmes de formation, l'adoption de méthodes appropriées pour s'assurer que les talents uniques de tous les frères en formation soient incorporés dans les programmes et qu'ils reçoivent à la fois une formation en philosophie et en théologie, et qu'ils puissent aussi développer plus spécialement certaines disciplines en fonction de leurs capacités respectives.
Afin d'éviter que les vocations de frères coopérateurs ne diminuent, nous devons encourager leurs talents et capacités, et faciliter leur pleine intégration dans la vie dominicaine. Nous sommes conscients du fait que les besoins urgents de la Province demandent des sacrifices et de gros efforts de la part de tous les frères, mais cela ne doit pas compromettre la possibilité pour le frère

coopérateur de développer des connaissances particulières dans des tâches pour lesquelles il peut prouver qu'il a des compétences.

26. **Recommandation:** Nous recommandons que lors de l'élaboration et de la mise en place des programmes de formations (nouveaux ou révisés) pour les frères coopérateurs, les composantes suivantes soient tenues en considération, en y intégrant les quatre piliers de la vie dominicaine :
- i. Formation humaine qui promeut le développement personnel des frères en formation;
 - ii. Formation dominicaine dans le charisme et la spiritualité spécifiques de l'Ordre;
 - iii. Formation ministérielle qui reflète l'unicité de la vocation des Frères et les besoins de l'Église universelle;
 - iv. Formation technique spéciale qui reflète les besoins de la Province et de l'Église et les talents particuliers des frères en formation, en favorisant l'accomplissement de leur mission apostolique spécifique.
27. **Recommandation:** Nous recommandons que soient programmées des réunions de frères coopérateurs (par exemple en été) selon les régions linguistiques, pour une formation tant au niveau du développement que de la réflexion. Cela pourrait avoir lieu pendant la formation initiale mais aussi lors de la formation continue pendant la période qui suit les Vœux Solennels.
28. **Recommandation:** Nous recommandons que les requêtes de programmes formels d'étude soient flexibles et adaptables aux besoins de la Province, de l'Église et des intérêts des frères. Bien que les études en théologie, philosophie, écriture, spiritualité dominicaine et développement humain soient des éléments essentiels à la formation des frères coopérateurs, il n'est pas obligatoire qu'ils reçoivent des certificats ou des diplômes académiques.

E. PROGRAMMES DE FORMATION CONTINUE

29. **Recommandation:** Nous recommandons, que la formation continue des frères coopérateurs après leurs études institutionnelles, comprenne des initiatives qui:
- a. Promeuvent la prise de conscience et la responsabilisation de chaque frère dominicain pour prendre au sérieux la formation continue;
 - b. Nomment des frères coopérateurs comme mentors des frères coopérateurs plus jeunes;
 - c. Promeuvent les opportunités de périodes sabbatiques à programmer régulièrement;
 - d. Organisent périodiquement des réunions régionales pour réfléchir sur les joies des frères, leurs espoirs, leurs expériences positives mais aussi leurs luttes, leurs préoccupations et leurs besoins;
 - e. Programment des réunions interprovinciales, des retraites et des pèlerinages pour les frères coopérateurs afin de continuer les

discussions qui ont été commencées dans le cadre de *l'Étude des Frères Coopérateurs*. Il est particulièrement important de prévoir du temps et des emplacements pour ces réunions, dans des lieux où les frères n'ont pas d'assignations, en les organisant longtemps à l'avance pour avoir une participation maximale. Les frères coopérateurs de toutes les entités de l'Ordre seront les bienvenus ;

- f. Mettent en place des programmes de formation continue qui encouragent les frères coopérateurs à poursuivre leur formation en participant à des séminaires, en obtenant des certificats et en cherchant d'autres opportunités académiques pour répondre à la *Ratio Studiorum Generalis*, de l'Ordre qui déclare que "tous les frères prêtres et coopérateurs, quel que soit leur ministère, sont responsables de leur propre formation, individuellement et en dialoguant avec leur communauté et leurs supérieurs."

F. FORMATEURS:

30. **Recommandation:** Nous recommandons la nomination de Promoteurs de Vocations, Maîtres de Postulants, Novices, Etudiants et Régents des Etudes, avec un profil mentionnant qu'ils:
 - a. Sont sensibles, éclairés, dynamiques et impliqués activement dans la promotion des vocations et la formation de frères coopérateurs;
 - b. Comprennent la vie religieuse des frères et ne se définissent pas simplement comme des prêtres qui sont en plus des dominicains.
31. **Recommandation:** Nous recommandons la nomination d'un frère coopérateur dans chaque province pour aider à la formation des frères coopérateurs et des frères prêtres, afin qu'il y ait une meilleure connaissance de notre vocation parmi les frères dominicains, et un équilibre entre l'importance que nous donnons à la mission apostolique dans l'Église universelle, et le discernement de notre appel en tant que frères prêcheurs.
32. **Recommandation:** Nous recommandons l'assignation des frères coopérateurs dans les maisons de formation afin qu'ils représentent un témoignage vivant pour les novices et les étudiants, qu'ils empêchent les nouvelles vocations de frères coopérateurs d'être assimilées à l'état sacerdotal et qu'ils veillent à ce que la dignité intrinsèque de leur vocation dans l'Ordre et dans l'Église ne soit pas compromise.
33. **Recommandation:** Nous recommandons la participation de formateurs dans les programmes d'éducation afin qu'ils n'occupent pas simplement une position, mais reçoivent une orientation formelle en accord avec notre législation, spiritualité et développement humain dans la vie dominicaine, avec une attention particulière quant aux caractéristiques spécifiques et à la richesse des différentes vocations de frères coopérateurs;

34. Recommandation: Nous recommandons l'élaboration et la réalisation de programmes de formation qui :
- a. Donnent la priorité à la spiritualité de la vie dominicaine, traitent ensuite les études doctrinales et la recherche de la vérité, et enfin les aspects techniques nécessaires de la formation;
 - b. Soient conçus par rapport aux dons individuels des frères;
 - c. Mettent l'étude à la disposition des frères (philosophie, théologie, etc.) mais en accord avec les capacités intellectuelles des frères.
35. Recommandation: Nous recommandons pendant la formation de tous les frères, une présentation de la vie du frère coopérateur, afin que chaque frère de la communauté soit conscient de la richesse de sa vocation et prenne la responsabilité de la promouvoir et la protéger.

G. MINISTERE ET SERVICE:

36. Recommandation: Nous recommandons, en renouvelant et promouvant la vie ministérielle des frères coopérateurs, au vu des besoins du Peuple de Dieu et en accord avec la mission, le charisme de l'Ordre et le plan pour la Nouvelle Evangélisation que:
- a. Les capacités des frères coopérateurs soient soigneusement examinées et explorées avec eux, ainsi que les nouvelles opportunités de ministère, surtout celles qui ne sont pas normalement offertes par toutes les Provinces mais font tout de même partie de la mission et du charisme de l'Ordre;
 - b. La variété actuelle des ministères laïcs soit ouverte aux frères coopérateurs, sauf les ministères réservés au sacerdoce;
 - c. Les frères coopérateurs aient des opportunités de prêcher à des célébrations liturgiques, comme les Laudes, les Vêpres, etc.;
 - d. Les frères coopérateurs ne soient pas limités à un seul type de ministère pour servir l'Ordre, comme les catégories traditionnelles de l'entretien, du catéchisme, de l'éducation. En même temps, il ne faut pas s'attendre à ce que les frères vivent dans deux styles de vie complètement distincts, c'est-à-dire d'une part servir les ministères internes aux communautés et d'autre part être des professionnels dans le monde;
 - e. Les ministères de nos provinces œuvrant contre la vie dominicaine et empêchant notre vie communautaire soient réexaminés;
 - f. Les nouvelles frontières de l'Ordre et de l'Église soient explorées et prises en considération, dans la mesure du possible, partout où les frères coopérateurs peuvent apporter le message du Salut et le ministère charitable de Jésus aux pauvres, aux déshérités, à ceux dont la vie est détruite, qui sont rejetés ou délaissés, et partout où la parole de Jésus a besoin d'être proclamée;
 - g. Les différents ministères de la communauté, aussi bien internes qu'externes, soient développés et promus de façon à accueillir tous les

hommes appelés à la vie dominicaine sans une discrimination basée uniquement sur le travail ou les connaissances académiques. Dans cet esprit, nous sommes appelés simplement à la Prédication de la Parole partout où elle est nécessaire.

- h. Les ministères des frères coopérateurs qui collaborent avec les autres branches de la famille dominicaine soient explorés et mis en œuvre;

H. COLLABORATION INTERPROVINCIALE

37. Recommandation: Nous recommandons aux Provinces d'explorer attentivement les opportunités d'une collaboration interprovinciale concernant plus spécialement les aspects suivants:

- a. Comment appréhender les principes de diversité, complémentarité et collaboration entre les frères coopérateurs, les frères prêtres et d'autres membres de la famille dominicaine, en tenant compte des différentes cultures d'aujourd'hui offrant une nouvelle vie à la Sainte Prédication dans la Nouvelle Évangélisation;
- b. Développer des programmes de formation pour les frères coopérateurs dans les Provinces reflétant le renouvellement de la vocation et des ministères des frères coopérateurs (par exemple: organiser des réunions ou des retraites de frères coopérateurs au moins une fois tous les deux ans) ;
- c. Faire participer les frères coopérateurs activement dans des réunions locales, régionales et nationales de direction des vocations et de formation, de façon à les aider à comprendre que tous les frères sont appelés à la vie dominicaine et que les frères coopérateurs représentent une part essentielle de l'Ordre et de son charisme et qu'ils ne doivent en aucun cas s'en sentir éloignés;
- d. Développer de nouvelles initiatives pour accroître l'influence des frères coopérateurs dans les ministères des Provinces, surtout parmi les pauvres, les déshérités, ceux dont la vie est détruite, les rejetés, les délaissés;
- e. Elaborer et mettre en place un programme de formation pour plusieurs Provinces liées entre elles pour des raisons linguistiques et géographiques, surtout celles qui disposent de candidats à la vie religieuse mais ont des ressources et des formateurs en nombre limité;
- f. Promouvoir activement l'échange d'informations en utilisant toutes les formes de communication au sein des entités de l'Ordre, plus particulièrement celles où se trouvent des frères coopérateurs;
- g. Organiser des Weekends de Vocations dans les Provinces pour les candidats à la fraternité, surtout dans les entités de l'Ordre ayant peu de frères;
- h. Chercher des fonds qui pourraient financer ces nouvelles initiatives.

I. GOUVERNANCE ET LEADERSHIP

38. **Recommandation:** Nous encourageons la révision et l’approbation de la législation au niveau des statuts et ordinations dans les ACTES des Chapitres Généraux et Provinciaux, y compris des nouvelles structures de leadership et de gouvernance qui:
- a. Impliquent activement les frères coopérateurs dans le processus de renouvellement de leurs vies et leurs communautés et éliminent les anciennes structures exclusives et qui créent une distance et de l’indifférence envers la vocation des frères coopérateurs dominicains dans la mission de l’Ordre au sein de l’Église;
 - b. Garantissent que tous les comités et conseils de l’Ordre et des Provinces incluent des frères coopérateurs et travaillent plus particulièrement sur la vocation, la formation, les ministères et la gouvernance;
 - c. Garantissent la participation des frères coopérateurs (avec voix passive et active) aux Chapitres Généraux;
 - d. Promeuvent la participation de frères coopérateurs dans des Chapitres Généraux, en tant que représentants des Provinces, experts dans les groupes linguistiques ou délégués, afin de garantir que la voix des frères coopérateurs soit entendue et prise en compte sous une forme écrite ou orale.
39. **Recommandation:** Nous recommandons de supprimer le terme “coopérateur” de nos Constitutions et Actes des Chapitres Généraux et Provinciaux et de tout matériel de divulgation étant donné que l’interprétation commune de ce terme l’associe à une catégorie secondaire de frères par rapport aux frères ordonnés et donne une connotation réductive à leur vocation en les maintenant à distance du cœur de la vie dominicaine et du charisme de l’Ordre.
40. **Recommandation:** Nous recommandons de continuer à explorer de nouvelles opportunités pour améliorer la participation des frères coopérateurs dans la gouvernance de l’Ordre dont ils sont membres à part entière.

J. AGENDA POUR LE CONGRES INTERNATIONAL:

41. **Recommandation:** Nous recommandons que l’ordre du jour du Congrès International sur les Frères Coopérateurs requise par le Chapitre Général de Rome, 2012, No. 218, comprenne:
- a. Une révision des résultats et recommandations de l’*Etude des Frères Coopérateurs* avec une attention particulière sur les huit thèmes qui ont émergé de l’étude :
 - i. Renouvellement de la Nouvelle Évangélisation
 - ii. Identité et Dignité de la Vocation
 - iii. Vie Communautaire
 - iv. Recrutement et Promotion des Vocations

- v. Programme de Formation et Formateurs
 - vi. Ministère et Service
 - vii. Collaboration Interprovinciale
 - viii. Gouvernance et Leadership
- b. Une célébration de la vocation et du ministère des frères coopérateurs dominicains dans le cadre du 800^{ème} Anniversaire de la fondation de l'Ordre, sous forme de différentes manifestations artistiques, présentations, séminaires et publications;
 - c. L'augmentation du nombre des participants à inclure parmi les représentants de la famille dominicaine.

K. RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES POUR LE MAÎTRE DE L'ORDRE:

42. **Recommandation:** Nous recommandons que le Maître de l'Ordre écrive une lettre pastorale à l'Ordre tout entier, accompagnée de l'étude complète, sur la vocation, formation, spiritualité et ministères du frère coopérateur en soulignant, par exemple, les aspects suivants :
- a. Chaque communauté de l'Ordre doit s'engager dans une réflexion sérieuse sur le rapport final (c.f. *Relatio de Statu Ordinis du Maître de l'Ordre, 2103*, no. 113; ACG 2013, Trogir)
 - b. Les résultats de cette étude historique et les recommandations considéreront la qualité, le caractère spécifique et la présence de la vocation des frères coopérateurs comme essentiels pour accomplir la mission de la Sainte Prédication dans l'Ordre tout entier;
 - c. L'importance de recruter des frères qui soient heureux, saints et impliqués dans la Sainte Prédication;
 - d. Les Provinces doivent mettre autant d'enthousiasme dans la promotion des vocations de frères coopérateurs que dans celle des vocations pour le sacerdoce;
 - e. Les résultats mentionnés dans cette étude seront pris sérieusement en considération et les recommandations seront mises en pratique avec enthousiasme et dans les délais impartis;
 - f. L'esprit d'itinérance étant prioritaire dans le travail de renouvellement, les frères de l'Ordre doivent être disposés à voyager dans des lieux inconnus et relever les nouveaux défis là où la Parole de Dieu s'est estompée ou reste inconnue;
 - g. L'aide à tous les membres de la famille dominicaine pour se réengager dans l'unicité de la Vocation dominicaine et les uns envers les autres dans la vie dominicaine à travers la vie évangélique;
 - h. Le processus ouvert, fiable et transparent utilisé dans le modèle pour l'étude des frères servira comme incitation au renouvellement de l'Ordre tout entier;
43. **Recommandation:** Nous recommandons que les frères coopérateurs aient une place importante dans les célébrations du 800^{ème} Anniversaire de la fondation de l'Ordre.

44. Recommandation: Nous recommandons que le Maître de l'Ordre propose au Préfet de la Congrégation pour les Instituts de la Vie Consacrée et des Sociétés Apostoliques:
- a. la promulgation d'un document sur la vocation, la formation et les ministères des frères dans l'Église, et
 - b. la création d'une Année de la Vie Consacrée qui soulignera l'importance des vocations parmi les hommes et les femmes religieux dans l'Église universelle;

VI. RESUME: Au cours de cette Étude historique, la première dans ce genre en huit cents ans de l'histoire de l'Ordre, cent quatre-vingt frères coopérateurs ont participé à neuf réunions régionales et ont contribué à l'Étude par d'autres moyens de communication. Les premiers résultats de cette étude ont été rassemblés sous les huit thèmes suivants:

1. Identité et Dignité de la Vocation;
2. Vie Communautaire;
3. Recrutement et Promotion des Vocations;
4. Programmes de Formation: Formation Institutionnelle et Formation Continue;
5. Formateurs;
6. Ministère et Service;
7. Collaboration Interprovinciale;
8. Gouvernance et Leadership

Ces thèmes ont été identifiés comme essentiels par les frères qui ont participé aux Réunions régionales pour la révision et le renouvellement actuels de la vocation et du ministère des frères coopérateurs dominicains (*Chapitre Général de Rome, 2010, No. 218*). Ils considèrent que ce sont les éléments fondamentaux du renouvellement De l'Ordre demandé par le Maître de l'Ordre (*Relatio de statu Ordinis to the General Chapitre de Trogir, 2013, No. 3*).

Les participants représentaient vingt-quatre entités de l'Ordre, de différents continents et groupes linguistiques, avec un riche héritage historique, culturel et ethnique, sans oublier les frères en formation et ceux plus âgés. Il ressortait de ce rassemblement une forte impression que le renouvellement de la vocation des frères coopérateurs est vital pour le renouvellement de l'Ordre tout entier. Un frère a déclaré:

“Il s'agit de renouveler complètement notre façon de vivre. Nous disons souvent que nous sommes une famille dominicaine, mais pour être cette famille, toutes ses branches doivent être florissantes. En tant que communautés de frères, les coopérateurs ne peuvent pas s'épanouir sans les frères prêtres et eux non plus ne peuvent pas s'épanouir sans les frères coopérateurs”.

Les frères coopérateurs dominicains sont toujours appelés à être “*in medio Ecclesiae*” mais les frères qui ont participé aux réunions régionales soulignent qu'ils doivent aussi

être “*in medio Ordinis*”. Le souhait le plus important des frères qui ont participé à ces réunions est que tous les frères dominicains soient convaincus du fait que le renouvellement de l’Ordre tout entier, ne concerne pas partiellement l’Ordre, mais est essentiel au projet de l’Église pour la Nouvelle Évangélisation et au rôle prééminent de chaque frère Dominicain dans cette noble tâche.

En tant que frères dominicains consacrés à la Parole, nous confions ce rapport à vos prières et nous vous assurons des nôtres tout en continuons, ensemble, l’incroyable aventure d’avoir été envoyés pour prêcher l’Évangile en cherchant toujours le visage de Jésus.

Fraternellement,

Fr. Jacques Ambec, OP – Province de Toulouse

Fr. Jose Bolabato, OP – Vicariat du Congo

Fr. Martin Nguyen Si Luu, OP – Province du Viet Nam

Fr. Ignatius Perkins, OP – Province de St Joseph, Président

Fr. Tomasz Syperek, OP – Province de Pologne

Le 1er Septembre 2013